



BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Honoraires maximum TTC* à la charge de l'acquéreur

PRIX DE VENTE DE BIENS	FORFAIT ET POURCENTAGE TRANCHE NON CUMULATIVES
Moins de 120.000€	7.000€
De 120.001€ à 400.000€	6%
De 400.001€ et 800.000€	5%
Au-delà de 800.001€	4%

*TVA au taux en vigueur de 20% incluses

Barème en vigueur au 19/05/2025

BARÈME DES HONORAIRES DE LOCATION

Honoraires maximum TTC*

LOCAUX D'HABITATION

HONORAIRES	PROPRIÉTAIRE	LOCATAIRE
Visites Constitution du dossier Rédaction de bail	8€ TTC / M2 **	8€ TTC / M2**
État des lieux	3€ TTC / M2*	3€ TTC / M2*
Modification de bail	-	180€ TTC*

LOCAUX COMMERCIAUX ET D'ACTIVITÉ

HONORAIRES	PRENEUR
Commercialisation Prestations de visites Constitution du dossier État des lieux	30% HT* du montant du loyer annuel hors charges

*TVA au taux en vigueur de 20% incluses

**Ne pouvant excéder un mois de loyer pour chaque partie

Barème en vigueur au 19/05/2025

BARÈME DES HONORAIRES DE GESTION

Honoraires maximum TTC*

BIENS À USAGE D'HABITATION NUS OU MEUBLÉS LOCAUX D'ACTIVITÉ OU COMMERCIAUX	TARIF CHARGE BAILLEUR
Gestion locative	À partir de 6,5% HT* calculés sur les encaissements
Assurance loyers impayés	3% TTC*
Constitution et envoi de dossier au Commissaire de Justice ou à l'assurance	100€ TTC*

*TVA au taux en vigueur de 20% incluses

Barème en vigueur au 19/05/2025

PRESTATIONS INCLUSES	Service SERENITE	Service CONFORT	Service EXCELLENCE	Coût hors forfait
% HT du loyer charges comprises	6,5%	7,5%	8,5%	
Mise en place du mandat de gestion	X	X	X	
Émission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	X	X	X	
Délivrance des quittances et reçus	X	X	X	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par LRAR et recouvrement amiable	X	X	X	
Révision des loyers	X	X	X	
Acceptation et contrôle de validité du congé du locataire	X	X	X	
Décompte de départ du locataire	X	X	X	
Gestion des provisions pour charges	X	X	X	
Comptabilité du propriétaire	X	X	X	
Compte rendu de gestion mensuel	X	X	X	
Assurance contre les risques locatifs (demande d'attestation annuelle au locataire)	X	X	X	
Demande de devis pour travaux supérieurs à 250€ TTC*	X	X	X	
Réparations urgentes ou inférieures à 250€ TTC*	X	X	X	
Visite de pré-état des lieux de sortie	X	X	X	

PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service SERENITE	Service CONFORT	Service EXCELLENCE	Coût hors forfait
Établissement et envoi des éléments pour la déclaration de revenus fonciers		X	X	90€ TTC*/an/lot
Gestion des impayés : constitution et dépôt du dossier au Commissaire de Justice ou à l'assurance (hors frais d'huissier et d'avocat en sus à la charge du bailleur)		X	X	100€ TTC* par dossier
Gestion des sinistres (déclaration, représentation aux expertises, devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle)		X	X	250€ TTC* par dossier /sinistre
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1500€ TTC) : devis, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle			X	150€ TTC* par dossier
Gestion technique de tous travaux (supérieur à 1500€ TTC) devis, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux			X	150€ TTC* + 3% du montant TTC des travaux
Gestion des congés du bailleur (vente, reprise, etc.) : envoi et suivi du dossier auprès du Commissaire de Justice (hors frais d'huissier en sus à la charge du bailleur)			X	150€ TTC* par dossier
Prestation exceptionnelle (conseil, expertise, déplacement, etc..)				90€ TTC* par heure
Frais de clôture de compte, suite à résiliation de mandat (hors cas de mandat exclusif de vente confié à l'agence)				120€ TTC*

*TVA au taux en vigueur de 20% incluses

Barème en vigueur au 19/05/2025

